

P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 29 Février.) Le bruit s'étant répandu dans nos provinces , que le contre-amiral comte de Byland pouvoit avoir eu des ordres secrets pour ne pas défendre les navires que les Anglois ont arrêtés sous son convoi , on dit que S. A. S. le Prince Statthouder demande qu'il soit tenu un conseil de guerre à l'effet d'interroger le contre-amiral & de faire détruire un bruit , qui est en effet absurde & contradictoire par lui-même , attendu que l'extrême supériorité de l'escadre angloise ne pouvoit pas même laisser le commandant hollandois dans le doute s'il se défendrait ou non : il est vrai que ses instructions en général lui enjoignoient de protéger contre toute violence, les navires des sujets de la république qui se trouveroient ou pourroient se trouver sous son convoi ; mais il doit toujours être entendu par soi-même , que le chef-d'escadre ne pouvoit avoir ordre de se défendre , que lorsque la défense seroit humainement possible , & dans ce cas - ci , elle ne l'étoit pas. En attendant qu'on voie l'issue de cette affaire , nous ferons

guille devoit un triomphe pour les *molécules organiques*, qui ont produit & produiront encore tant d'espèces vivantes, suivant Mr. de Buffon; & auxquelles il ne faut précisément que de la chaleur & de l'humidité pour faire des merveilles. Par malheur il se trouve toujours dans ces brillantes hypothèses quelque trou, par lequel on découvre qu'elles sont parfaitement creuses.